

**Travaux de rénovation et de réhabilitation  
des parcs et promenades  
Crédit cadre annuel 2010**

*Préavis N° 2009/62*

Lausanne, le 18 novembre 2009

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

**1. Objet du préavis**

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 1'500'000 francs nécessaire à la couverture des frais de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation des parcs et promenades publics pour l'exercice 2010.

**2. Préambule**

Pour assurer une utilisation sûre des parcs par le public, il faut bien évidemment assurer un entretien suffisant des éléments constitutifs : revêtements, constructions, équipement, végétation.

Il faut également que les conditions de travail du personnel affecté à ces tâches respectent les standards de sécurité.

Afin de satisfaire à ces exigences, diverses interventions sont nécessaires et seront effectuées en fonction des priorités.

Le crédit cadre demeure un outil indispensable pour assurer le financement de toutes ces interventions avec la réactivité nécessaire.

### 3. Situation du crédit cadre 2008 au 05 octobre 2009

#### I) Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Envisagé	fr. 260'000.--	(prises d'eau, plantations d'arbres d'avenues, végétalisation bâtiment Place de l'Europe).	
Engagé	fr. 196'000.--		
Payé	fr. 15'435.60		
Montant final estimé			fr. 196'000.--

#### II) Travaux de réfection de parcs et de promenades

Envisagé	fr. 650 000.--	(Liaison piéton Levant-Verdeil, Campagne de taconnage, Ancien-Stand, Placette du Vallon, Réfection WC public Bois-de-Vaux 1, Ruines Romaines, cheminement Boissonnet – Grand-Vennes, extension d'un couvert établissement horticole)	
Engagé	fr. 549'000.--		
Payé	fr. 461'106.25		
Montant final estimé			fr. 549'000.--

#### III) Travaux d'adaptation et d'amélioration de places de jeux et de leurs équipements

Ces dernières années, dans l'attente de la fin des études nécessaires à la préparation du préavis de demande de crédits d'ouvrage pour la réhabilitation et la réfection des places de jeux, le crédit cadre a permis de parer aux urgences. Pose gazon synthétique parc public de Provence, remplacement du plateau multijeux Boisy.

Envisagé	fr. 90'000.--		
Engagé	fr. 255'000.--		
Payé	fr. 246'803.65		
Montant final estimé			<u>fr. 255'000.--</u>

**Montant général estimé** (montant du crédit cadre fr. 1'000 000.--)

**fr. 1'000'000.--**

#### 4. Situation du crédit cadre 2009 au 05 octobre 2009

##### I) Travaux relatifs à des modifications d'aménagements liés au domaine public

Envisagé	fr.	50'000.--	(mise en conformité installation d'eau Sallaz/Av. d'Echallens, Vallonnette/St-Mathieu)	
Engagé	fr.	43'000.--		
Payé	fr.	1'119.60		
Montant final estimé				fr. 43'000.--

##### II) Travaux de réfection de parcs et de promenades

Envisagé	fr.	433'000.--	(Hermitage réfection entrée, campagne de taconnage, protection ouvrage Pavillon Thai, pose de poubelles, réfection routes du rempotoir, hangar à terre).	
Engagé	fr.	437'000.--		
Payé	fr.	184'733.70		
Montant final estimé				fr. 437'000.--

##### III) Travaux d'adaptation et d'amélioration de places de jeux et de leurs équipements

Ces dernières années, dans l'attente de la fin des études nécessaires à la préparation du préavis de demande de crédits d'ouvrage pour la réhabilitation et la réfection des places de jeux, le crédit cadre a permis de parer aux urgences. Rénovation de toboggans à Vidy, place de jeux Parc des Druides.

Envisagé	fr.	367'000.--		
Engagé	fr.	370'000.--		
Payé	fr.	72'921.10		
Montant final estimé				<u>fr. 370'000.--</u>

**Montant général estimé (montant du crédit cadre fr. 850'000.--)**

**fr. 850'000.--**

## 5. Interventions envisagées en 2010

### 5.1 Travaux envisagés

Ainsi que rappelé à chaque préavis, la liste des objets peut subir quelques modifications liées à des impératifs de gestion, des urgences ou des opérations privées entreprises par des tiers.

#### I. Travaux relatifs à des modifications des aménagements liés au domaine public

fr. 70'000.--

- Les lieux d'intervention seront choisis selon le suivi des affaires et des travaux financés par d'autres services, ainsi que la poursuite de la mise en conformité des prises d'arrosage et de fontaine. Plantations d'arbres (Sébeillon, Placette rue Sébeillon –rue Genève, cimetière La Sallaz, av. Beaulieu et divers)

#### II. Travaux de réparation de parcs et de promenades

fr. 750'000.--

- |                                                     |     |            |           |
|-----------------------------------------------------|-----|------------|-----------|
| – Parc de Provence                                  | fr. | 95'000.--  |           |
| – Campagne de taconnage                             | fr. | 100'000.-- |           |
| – Colline de Montriond                              | fr. | 160'000.-- |           |
| – Magasin de Montoie                                | fr. | 50'000.--  |           |
| – Etanchéité bâtiment Orangerie Mon-Repos + balcons | fr. | 40'000.--  |           |
| – Etanchéité coupole et barrière Chissiez           | fr. |            | 50'000.-- |
| – Réfection mur en moellons Chissiez                | fr. | 85'000.--  |           |
| – Réfection chaussée EH – chauffage à distance      | fr. | 100'000.-- |           |
| – Ecoulement fontaine Brillancour                   | fr. | 20'000.--  |           |
| – Réfection mur Hermitage                           | fr. | 10'000.--  |           |
| – Réfection escaliers Schnetzler                    | fr. | 25'000.--  |           |
| – Réfection cheminement Vallombreuse                | fr. | 15'000.--  |           |

#### III. Sécurité

fr. 380'000.--

- |                                                                                |     |            |  |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----|------------|--|
| - Plan de fermeture 1 <sup>ère</sup> phase                                     | fr. | 20'000.--  |  |
| - Ventilation locaux ateliers + vestiaires                                     | fr. | 200'000.-- |  |
| - Mise à jour matériel sécurité 1 <sup>ère</sup> phase                         | fr. | 40'000.--  |  |
| - Locaux stockage toxiques + carburants, 1 <sup>ère</sup> étape palan ateliers | fr. | 90'000.--  |  |
| - Ligne de vie (1 <sup>ère</sup> étape)                                        | fr. | 30'000.--  |  |

#### IV. Travaux d'adaptation et d'amélioration de places de jeux et de leurs équipements

fr. 300'000.--

Adaptation et amélioration des places de jeux (Riant-Mont, St-Marc, Coumenet, Bois-Gentil, Signal de Sauvabelin, jetée d'Osches et divers)

**Total**

**fr. 1'500'000.--**

### 5.2 Plan des investissements

Le montant de ce crédit figure au plan des investissements 2010 à 2013 pour un montant de 1'500'000 francs.

## 6. Conséquences sur le budget

Les charges d'intérêts et d'amortissements seront calculées au gré des dépenses réelles. A titre indicatif, ces charges financières, estimées selon la méthode de l'annuité fixe, avec un taux d'intérêt de 3.5 % et une durée d'amortissement de 5 ans, s'élèvent à fr. 332'200.--.

S'agissant principalement de travaux de rénovation, d'adaptation et de réhabilitation, ces dépenses n'entraînent pas d'autres charges de fonctionnement, à l'exception des travaux d'adaptation et d'amélioration des places de jeux et de leurs équipements, mais dont les charges de fonctionnement ont été annoncées dans le préavis ad'hoc (n° 45/2002<sup>1</sup>).

## 7. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis N° 2009/62 de la Municipalité du 18 novembre 2009

où le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 1'500'000 francs pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et promenades en 2010,
2. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges d'intérêts et d'amortissements y relatives, calculées en fonction des dépenses réelles, respectivement sous les rubriques 6600.390 et 6600.331 du budget de la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement, Service des parcs et promenades;
3. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
Daniel Brélaz

Le secrétaire :  
Philippe Meystre

---

<sup>1</sup> BCC 2003/1 p. 450 à 463